

Accélération néolibérale et virage autoritaire : l'Arizona décodée

Zoé Evrard (Science Po) et Damien Piron (ULiège)

Un collectif de chercheurs et chercheuses universitaires offre une première analyse théorique de l'accord du nouveau gouvernement fédéral et de ses deux principaux ressorts : l'accélération de la trajectoire du néolibéralisme et l'approfondissement de ses dimensions autoritaires. Décryptage d'une inquiétante feuille de route.¹

C'est un lieu commun qu'il demeure utile de rappeler : le néolibéralisme ne s'apparente pas à un retrait pur et simple de l'État (*moins d'État*), mais bien à sa reconfiguration (un *autre État*). En d'autres termes, l'État néolibéral entend moins s'effacer face au marché qu'en soutenir activement le fonctionnement et l'expansion. Un processus de « néolibéralisation » se caractérise donc par un accent sur la discipline de marché, mais aussi sur la restructuration réglementaire requise pour atteindre cet objectif.

Le concept de néolibéralisation permet de différencier les idées portées par le mouvement néolibéral des transformations institutionnelles observées sur un territoire donné, qui dépendent de facteurs contingents : dynamiques politiques, héritages institutionnels, résistances sociales, etc. La néolibéralisation est une dynamique inégale, qui repose sur des vagues successives et parfois contradictoires, devant être analysées dans le temps long.

L'approfondissement du néolibéralisme à la belge

La trajectoire belge en la matière se caractérise par son caractère négocié, inscrit dans les dynamiques socio-politiques propres au pays : une société divisée et polarisée, des gouvernements de coalition, etc.² Elle n'est donc pas exclusivement le fait de partis libéraux, mais implique aussi le centre et une partie de la gauche de l'échiquier politique. Ainsi, bon nombre de réformes prévues par la coalition « Arizona » s'inscrivent dans une transformation cumulative du modèle socio-économique belge, dont l'histoire est de mieux en mieux documentée.³ Celle-ci connaît un premier tournant majeur quand le gouvernement social-chrétien-libéral Martens-Gol (1981-1985) entend restaurer la compétitivité et la profitabilité des entreprises par une combinaison de mesures fiscales (réduction de l'impôt des sociétés et promotion du capital à risque) et salariales (gel des salaires, sauts d'indexation et premières lois sur la compétitivité). Loin d'être remise en cause, cette politique de l'offre est ensuite consolidée par les coalitions « rouge-romaine » qui se succèdent entre 1988 et

¹ Ce texte est l'introduction d'une étude de l'accord de gouvernement, parue sur le site de Politique : www.revuepolitique.be/decoder-larizona-lacceleration-dun-neoliberalisme-aux-accents-autoritaires/

² Piron, D. et Evrard, Z. (dirs), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique – Cadre macroéconomique, applications sectorielles et formes de résistance*, Louvain-La-Neuve, Académia, 2023

³ Evrard, Z., *Redeploying Planning in Support of a New Neoliberal Consensus. On the Mediating Role of Economic Expertise in the Belgian Negotiated Neoliberalization Process*, thèse de doctorat, Institut d'Études Politiques de Paris, 2024 ; Piron, D. et Evrard, Z. (dirs), *op. cit.*

1999 et priorisent l'assainissement des finances publiques (*via* notamment la privatisation d'entreprises publiques) et la poursuite de la modération salariale.

Les gouvernements Verhofstadt (1999-2008) substituent à la rigueur budgétaire le renforcement de l'attractivité fiscale, tout en étendant la reconfiguration néolibérale de l'État belge à de nouveaux secteurs, comme l'illustrent les politiques d'« activation » des chômeurs et chômeuses au nom de l'État social actif. Dans le sillage de la crise financière de 2007, l'exécutif Di Rupo (2011-2014) place la consolidation budgétaire au cœur de son action. Il entend également stimuler le taux d'emploi à travers une série de mesures qui seront accentuées par le Gouvernement Michel I^{er} (2014-2018) : réduction des cotisations sociales, dégressivité des allocations de chômage, limitation dans le temps des allocations d'insertion, réforme des retraites, etc.

Ce bref aperçu historique montre que le gouvernement De Wever (ré)active des leviers similaires à ses prédécesseurs pour renforcer la compétitivité de l'économie belge : austérité budgétaire, réforme fiscale, réformes des pensions et du marché du travail, etc. Derrière cette continuité apparente se dissimule toutefois une *accélération* de la trajectoire belge de néolibéralisation, en raison d'un double phénomène : d'une part, cette nouvelle « vague » se superpose aux précédentes, dont elle renforce les effets ; d'autre part, certains seuils notables sont franchis, à l'instar de la limitation dans le temps des allocations de chômage et de l'extinction annoncée du statut de la fonction publique.

Cette accélération se double d'une seconde évolution structurante : l'affirmation du versant autoritaire du modèle néolibéral belge.

Contrôle social et discipline économique : un néolibéralisme « *fort avec les faibles, faible avec les forts* »

Le philosophe Grégoire Chamayou situe les origines du néolibéralisme autoritaire⁴ dès la fin des années 1960, dans la réaction des élites économiques et politiques face à ce qu'elles interprètent comme une « *crise de gouvernabilité* » des démocraties. Sous couvert de concilier autonomie individuelle et autorégulation sociale par le marché, ce modèle de gouvernement résulte, selon lui, en un autoritarisme structurel. Le caractère autoritaire du néolibéralisme n'est pas tant à chercher dans une transformation des institutions politiques (par l'instauration d'une dictature ou d'un régime d'exception) que dans une redéfinition de la source de l'autorité politique : « *est autoritaire un pouvoir qui s'affirme comme étant le seul véritable auteur de la volonté politique* » et nourrit ainsi un processus « *d'insularisation et de verticalisation de la décision souveraine* » (Chamayou, 2018, p. 263-264).

Or, cette prise de distance vis-à-vis de la société ne peut se faire sans restreindre le champ d'action des groupes que l'État prétend ne pas représenter, au nom de la défense d'une conception appauvrie de l'intérêt général. Ainsi, si le néolibéralisme conduit à *réduire* la capacité d'intervention directe de l'État dans la redistribution des richesses, il entend aussi renforcer les pans de son action liés au contrôle social et à la discipline économique. Tel est, selon Chamayou, le sens profond du

⁴ Chamayou G., *La société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018.

rejet néolibéral de l'interventionnisme public – qui vise, en bout de course, à préserver l'autonomie de gouvernement de l'entreprise privée.

Plusieurs éléments de l'accord gouvernemental illustrent l'asymétrie constitutive d'un néolibéralisme « *fort avec les faibles* » (les chômeurs et chômeuses, les malades de longue durée, les personnes migrantes, les associations de défense des droits des femmes et des minorités, etc.) et « *faible avec les forts* » (la police, l'armée, les entreprises et les capitaux privés vers lesquels est dirigée la politique économique et fiscale du gouvernement). Cette asymétrie de traitement se manifeste clairement dans les choix budgétaires de la coalition Arizona : le budget sert de levier de disciplinarisation économique, par la réalisation d'importantes économies dans les politiques redistributives (sécurité sociale, fonctionnement de l'État, transition écologique, etc.), au profit d'un recentrage sur la compétitivité économique (*tax cut*, financiarisation des politiques d'investissement et de retraite, etc.) et les départements d'autorité. La sécurité et surtout la défense figurent ainsi parmi les rares postes budgétaires structurellement renforcés.

Plusieurs réformes annoncées par l'exécutif De Wever portent également la marque d'un gouvernement qui tend à se concevoir comme le seul représentant légitime de la volonté publique. Cette mainmise s'opère au détriment d'une série de contre-pouvoirs, au sein de l'administration (l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Unia, voire les « fonctionnaires », dont le statut est démantelé) et des corps intermédiaires – historiquement puissants au sein de l'État belge. Cette dynamique transversale se donne à voir dans l'ascendant du gouvernement vis-à-vis des partenaires sociaux au nom de la « *modernisation* » de la concertation sociale, dans l'intention de garantir le droit de grève, « *tout en respectant les droits et libertés des autres ainsi que l'ordre public* » ou encore dans la soumission des mutualités à une « *responsabilisation financière* » accrue et l'obligation de « *s'abstenir de toute propagande partisane* ».⁵ Sur le plan international, cette même volonté de s'affranchir des contre-pouvoirs a conduit Bart De Wever à s'associer, le 24 mai 2025, à huit autres chef·fes d'État et de gouvernement européens pour demander à la Cour européenne des droits de l'Homme de cesser de limiter leur action en matière de politique migratoire.

Cette analyse est livrée à chaud, alors que de nombreux paramètres restent indéterminés. Plus important encore : la mise en œuvre de l'accord de gouvernement sera nécessairement inégale et soumise à des rapports de force, tant au sein de la coalition qu'en dehors. Autrement dit, elle dépendra de l'ampleur des dynamiques de contestation sociale qui seront capables de se structurer en réponse à ce projet politique.

Références

- Chamayou, G., *La société ingouvernable : une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018.
- Evrard, Z., *Redeploying Planning in Support of a New Neoliberal Consensus. On the Mediating Role of Economic Expertise in the Belgian Negotiated Neoliberalization Process*, thèse de doctorat, Institut d'Études Politiques de Paris, 2024.

⁵ Gouvernement fédéral, « Accord de coalition fédérale 2025-2029 », 31 janvier 2025, p. 25, 26 et 128.

Evrard, Z. & Piron, D. (dirs) (2025), « Décoder l'Arizona : l'accélération d'un néolibéralisme aux accents autoritaires », *Politique – Revue de débats*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.revuepolitique.be/decoder-larizona-lacceleration-dun-neoliberalisme-aux-accents-autoritaires/>.

Gouvernement fédéral, « Accord de coalition fédérale 2025-2029 », 31 janvier 2025.

Piron, D. et Evrard, Z. (dirs), *Le(s) néolibéralisme(s) en Belgique – Cadre macroéconomique, applications sectorielles et formes de résistance*, Louvain-La-Neuve, Académia, 2023.